

L'Assurance Maladie met à votre disposition plusieurs outils pratiques pour le bon usage de l'ordonnance bizonne :

L'AIDE À L'UTILISATION DE L'ORDONNANCE BIZONE

<p>Les fiches d'aide à l'utilisation de l'ordonnance bizonne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 fiches Médicaments - 8 fiches Masso-kinésithérapie - 8 fiches Dispositifs médicaux, produits et prestations de la LLP NOUVEAU 	<p>Pour les ALD suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques - Insuffisance cardiaque grave - troubles du rythme graves - cardiopathies valvulaires graves - cardiopathies congénitales graves - Diabète de type 1 et 2 - Hypertension artérielle sévère - Maladie coronaire - Insuffisance respiratoire chronique grave - Maladie d'Alzheimer et autres démences - Affections psychiatriques de longue durée
<p>Le logiciel « Clic@ALD »</p>	<p>Logiciel d'aide à l'utilisation de l'ordonnance bizonne, téléchargeable gratuitement</p>
<p>Le mémo ALD «Liste HAS» NOUVEAU</p>	<p>Aide au remplissage du protocole de soins</p>
<p>Le mémo ALD « Informations médicales pour quatre ALD fréquentes »</p>	
<p>Le mémo ALD « Le nouveau protocole de soins et la procédure dérogatoire »</p>	
<p>Le mémo ALD « Le protocole de soins et les recommandations de l'HAS »</p>	

LE MOTIF D'EXONÉRATION DU TICKET MODÉRATEUR

<p>Le formulaire « Demande de communication du motif d'exonération au titre d'une ALD »</p>	<p>A remplir avec le bénéficiaire d'une prise en charge à 100 % et à adresser au médecin-conseil</p>
---	--

LES GUIDES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE DE L'HAS (www.has-sante.fr)

<p>Guide médecins et liste des actes et prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge du diabète de type 1 et 2 - Prise en charge de l'hépatite chronique B et C - Insuffisance respiratoire chronique grave secondaire à un asthme ou à une BPCO - Tuberculose active - Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves - Sclérose en plaques - Mucoviscidose - Maladie de Gaucher - Maladie coronarienne - Insuffisance cardiaque à fonction systolique préservée symptomatique chronique 	<p>Destinés aux professionnels de santé pour expliciter la prise en charge optimale et le parcours de soins d'un patient admis en ALD</p>
--	---

Guide médecins et liste des actes et prestations (suite) :

- [Insuffisance cardiaque systolique symptomatique chronique](#)
- [Accident vasculaire cérébral](#)
- [Artériopathie oblitérante des membres inférieurs](#)
- [Sclérose latérale amyotrophique](#)
- [Maladie de Parkinson](#)
- [Troubles anxieux graves](#)
- [Xeroderma pigmentosum \(ALD 31\)](#)
- [Schizophrénies](#)
- [Néphropathie chronique grave](#)
- [Fibrillation auriculaire](#)
- [Epilepsies graves](#)
- [Paraplégie \(lésions médullaires\)](#)
- [Mucopolysaccharidose de type I](#)
- [Hémochromatose](#)
- [Vascularites nécrosantes systémiques](#)
- [Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives](#)
- [Bilharziose](#)
- [Infection par le virus de l'immunodéficience humaine \(VIH\)](#)
- [Hypertension artérielle pulmonaire](#)

Destinés aux professionnels de santé pour expliciter la prise en charge optimale et le parcours de soins d'un patient admis en ALD

LES GUIDES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE DE L'HAS (www.has-sante.fr)

Guide patients :

- [La prise en charge de votre maladie, le diabète de type 1 et 2](#)
- [La prise en charge de votre maladie, l'hépatite chronique C](#)
- [La prise en charge de votre maladie, l'hépatite chronique B](#)
- [La prise en charge de votre maladie, l'asthme](#)
- [La prise en charge de votre maladie, la BPCO](#)
- [La prise en charge de votre maladie, la tuberculose](#)

Destinés aux patients pour leur expliquer les principaux éléments du traitement et du suivi de leur maladie

LA RÉGLEMENTATION

Les formulaires réglementaires :

- [le protocole de soins](#)
- [l'ordonnance bizona](#)

[Le guide patient « La prise en charge de votre affection de longue durée »](#)

Commande de formulaires sur mon « compte ameli »

Adressé au patient avec l'accord d'exonération du ticket modérateur pour une ALD

Retrouvez tous ces outils sur le site Internet de la Caisse nationale d'Assurance Maladie et de la Haute Autorité de Santé :

www.ameli.fr et www.has-sante.fr